Comparer les options quand un obstacle apparaît

Le nom choisi pour votre entreprise vous plaît, mais le nom de domaine souhaité est déjà pris. Faut-il essayer un autre nom de domaine, proposer un rachat ou revoir le nom de votre entreprise ? Comparons ces possibilités.

Publication : 4 novembre 2026 · Mise à jour : 7 novembre 2026

AVANT DE COMMENCER

Le nom de domaine souhaité est déjà pris. Que faire ?

Reprenons l'exemple de notre atelier de réparation de vélos, La Seconde Roue. Vous aimez ce nom et vous l'imaginez déjà sur la devanture, les cartes de visite et le site Internet de l'atelier.

Pour le nom de domaine de l'atelier, votre premier choix serait laseconderoue.lu, écrit d'un seul tenant et sans tiret. Mais supposons que ce nom de domaine soit déjà enregistré par quelqu'un d'autre. Faut-il pour autant renoncer à appeler votre entreprise La Seconde Roue ? Pas forcément. D'autres pistes restent possibles. Voyons ce qu'elles changeraient pour votre atelier.

LE PARCOURS EN UN COUP D'ŒIL

- Comprendre le rôle du nom de domaine dans la façon dont vos clients vous trouvent et achètent.
- Comparer trois pistes : un autre nom de domaine, un rachat ou un changement de nom d'entreprise.
- Évaluer les dépenses et le travail à prévoir, puis fixer vos limites et votre plan B.

Sommaire

Quel rôle le nom de domaine jouera-t-il dans votre activité ? . . . 2

Pouvez-vous garder le nom de l'entreprise avec un autre nom de domaine ? . . . 2

Et si vous essayiez de racheter laseconderoue.lu ? . . . 3

À quel moment vaut-il mieux revoir le nom de l'entreprise ? . . . 4

Que faudrait-il encore payer et refaire ? . . . 4

Comment choisir sans laisser le projet en attente ? . . . 5

L'essentiel / Ce qu'il faut retenir . . . 6

Mini-glossaire . . . 6

Sources et méthode . . . 6

Retrouver l'article et ses outils en ligne

CHAPITRE 01

Quel rôle le nom de domaine jouera-t-il dans votre activité ?

LE RÉSULTAT ATTENDU

Savoir quelle importance donner au nom de domaine avant de comparer les solutions.

Avant de chercher un autre nom de domaine ou de proposer un rachat, regardez votre secteur d'activité et la façon dont vos clients vous trouveront. Le site servira-t-il surtout à présenter vos services et vos horaires ? Ou sera-t-il le lieu où les clients découvriront votre offre, passeront commande et paieront ? Votre choix doit tenir compte de cette différence.

Pour un projet entièrement en ligne, le nom de domaine est au premier plan. Vous le communiquerez pour faire connaître l'activité et permettre aux clients de retrouver le site. S'il est difficile à retenir, à écrire ou à transmettre, demandez-vous si cette difficulté est acceptable pour un projet qui repose sur le site. Cela peut justifier d'étudier davantage un rachat, mais aussi de chercher un autre nom d'entreprise accompagné d'un nom de domaine plus simple.

Pour un commerce de proximité dont le site sert surtout à présenter l'activité, conserver le nom de l'entreprise avec un autre nom de domaine peut être un compromis plus facile à accepter. Imaginons que les clients de La Seconde Roue viennent surtout du quartier, connaissent la devanture et recommandent l'atelier à leurs voisins. Changer le nom de l'entreprise uniquement pour obtenir un nom de domaine sans tiret pourrait alors demander beaucoup de travail pour un avantage limité dans ces usages.

Le secteur ne suffit pourtant pas à trancher. Si ce même atelier prévoit de vendre des vélos sur Internet, le site prend une autre place dans son activité. Regardez donc comment les clients découvriront votre entreprise, comment ils achèteront et ce que vous prévoyez de développer. Vous pourrez ensuite juger les trois pistes en fonction de votre projet, plutôt que de chercher à tout prix le nom de domaine le plus court.

Pour préciser vos priorités, l'article « Quelle importance donner au nom de domaine dans votre activité ? » vous aide à tenir compte des usages, des parcours clients et des campagnes publicitaires prévues.

CHAPITRE 02

Pouvez-vous garder le nom de l'entreprise avec un autre nom de domaine ?

LE RÉSULTAT ATTENDU

Savoir si un autre nom de domaine permet de conserver le nom de l'entreprise sans compliquer la vie des clients.

Le nom de votre entreprise et son nom de domaine n'ont pas besoin d'être écrits exactement de la même façon. Dans notre exemple, La Seconde Roue pourrait rester le nom de l'atelier sur l'enseigne et les cartes de visite, même si vous choisissez un autre nom de domaine que laseconderoue.lu.

Vous pourriez par exemple essayer la-seconde-roue.lu, avec des tirets, ou ajouter un mot lié au vélo dans le nom de domaine. Une autre extension, c'est-à-dire une autre terminaison que .lu, peut aussi être envisagée. Il faudrait d'abord vérifier si ces noms de domaine sont disponibles.

Mais un nom de domaine disponible n'est pas forcément pratique à utiliser. Imaginez que vous le donniez au téléphone à un client qui veut prendre rendez-vous. Comprend-il où mettre les tirets ? Écrit-il le mot ajouté ? Retient-il la bonne extension ?

À FAIRE MAINTENANT

Faites essayer le nom de domaine sans le montrer

Dictez le nom de domaine envisagé à quelqu'un et demandez-lui de l'écrire. Regardez ensuite ce qu'il a noté. Si le tiret ou le mot ajouté disparaît souvent, vous avez repéré une difficulté à prendre en compte.

Reprendre les essais à l'oral et à l'écrit

Pensez aussi aux adresses email qui utiliseront ce nom de domaine, par exemple contact@la-seconde-roue.lu. Si vous devez rappeler les tirets à chaque échange, ce choix peut devenir une gêne au quotidien.

POINT D'ATTENTION

Changer de nom de domaine ne règle pas un problème de droits sur le nom de l'entreprise

Ici, nous cherchons une solution à un nom de domaine déjà pris. Si vos recherches ont aussi soulevé un doute sur votre droit d'utiliser La Seconde Roue comme nom d'entreprise, il faut éclaircir ce point. Ajouter des tirets dans le nom de domaine ne suffit pas à le régler.

DNS Luxembourg rappelle qu'enregistrer un nom de domaine ne donne pas, à lui seul, le droit d'utiliser le nom qu'il contient. Gardez donc les vérifications sur le nom de l'entreprise, vues dans l'article précédent, même si vous trouvez un autre nom de domaine disponible.

Sources : [1]

CHAPITRE 03

Et si vous essayiez de racheter laseconderoue.lu ?

LE RÉSULTAT ATTENDU

Comprendre ce qu'il reste à savoir avant de compter sur le rachat de ce nom de domaine.

Vous avez essayé d'autres noms de domaine, mais laseconderoue.lu reste votre préférence. Il vous paraît plus simple à communiquer et correspond bien au nom de votre atelier. Vous pouvez alors chercher à savoir si la personne ou l'organisation qui détient ce nom de domaine accepterait de le vendre.

Ce n'est encore qu'une possibilité. Vous ne connaissez peut-être ni sa réponse, ni le prix demandé, ni le temps nécessaire pour organiser le changement. De plus, elle n'est pas obligée d'accepter votre proposition.

À RETENIR

Vous pouvez vous renseigner sur le rachat de laseconderoue.lu tout en testant un autre nom de domaine. Pour La Seconde Roue, cela évite de faire dépendre toute l'ouverture de l'atelier d'une réponse que vous n'avez pas encore.

À ce stade, l'objectif est de recueillir les informations qui vous permettront de comparer : la vente est-elle envisageable, à quel prix et dans quels délais ? L'article suivant explique plus en détail comment préparer l'achat d'un nom de domaine déjà enregistré.

CHAPITRE 04

À quel moment vaut-il mieux revoir le nom de l'entreprise ?

LE RÉSULTAT ATTENDU

Reconnaître quand conserver le nom de l'entreprise vous demande trop de concessions.

Changer le nom de l'entreprise peut sembler disproportionné quand seul le nom de domaine pose problème. Pourtant, cette piste mérite d'être regardée si les autres noms de domaine se transmettent mal et si le rachat n'est pas possible, coûte trop cher ou risque de retarder votre projet.

Revenez alors à ce qui vous plaisait dans La Seconde Roue comme nom d'entreprise. Était-ce l'idée de seconde vie des vélos ? Le ton accueillant ? La facilité à le retenir ? Vous pouvez chercher un autre nom d'entreprise qui garde ces qualités, sans devoir repartir de zéro dans votre réflexion.

Le brief de nommage préparé au début du parcours peut vous aider à retrouver ces critères. Vous changerez peut-être quelques mots du nom de l'entreprise, ou vous retiendrez une autre idée. Dans les deux cas, il faudra reprendre les essais et les vérifications pour le nom de l'entreprise et pour le nom de domaine envisagé.

Cela ne signifie pas que le prochain nom d'entreprise vous conviendra forcément mieux, ni que le nom de domaine souhaité sera disponible. Il s'agit de garder une vraie possibilité de choix. Si toutes les solutions pour conserver La Seconde Roue vous obligent à accepter des difficultés importantes, rester attaché à ce nom d'entreprise peut finir par desservir l'atelier.

CHAPITRE 05

Que faudrait-il encore payer et refaire ?

LE RÉSULTAT ATTENDU

Comparer les trois pistes avec les dépenses et le travail qu'elles demandent réellement.

Vous avez maintenant trois pistes : conserver La Seconde Roue comme nom d'entreprise avec un autre nom de domaine, conserver ce nom d'entreprise en essayant de racheter laseconderoue.lu, ou choisir un autre nom d'entreprise et un nom de domaine qui l'accompagne. Pour choisir, regardez ce que chaque piste vous demanderait à partir d'aujourd'hui.

Pour l'atelier, les questions à poser avant de choisir

La piste	Ce qu'il faut chiffrer ou vérifier
Conserver le nom de l'entreprise et choisir un autre nom de domaine	Le prix du nouveau nom de domaine et de ses renouvellements. Les changements éventuels sur les cartes, le site ou les emails déjà préparés. La facilité avec laquelle les clients pourront comprendre et écrire ce nom de domaine.
Conserver le nom de l'entreprise et racheter laseconderoue.lu	Le prix demandé, les frais éventuels liés à l'achat et les renouvellements. Le délai nécessaire pour obtenir et utiliser ce nom de domaine.
Choisir un autre nom d'entreprise et le nom de domaine correspondant	Le travail pour trouver et vérifier le nouveau nom d'entreprise et le nouveau nom de domaine. Les adaptations du logo, de l'enseigne, des documents et du site, selon ce qui a déjà été réalisé.

Comparez les prix sur la même durée, par exemple la première année puis les années suivantes. Si le site doit être créé quelle que soit la piste retenue, comptez ce travail dans les trois cas.

POINT D'ATTENTION

Un prix que vous ne connaissez pas reste à demander

Vous ne savez pas ce que coûterait la modification du logo ou le rachat du nom de domaine ? Notez « à demander ». Ne comptez pas cette dépense comme gratuite simplement parce que vous n'avez pas encore le montant.

Et si vous avez déjà payé le logo de La Seconde Roue ? Avant de conclure que changer le nom de l'entreprise coûterait trop cher, demandez au graphiste ce qui pourrait être adapté. Faites la même chose pour les cartes de visite ou l'enseigne : le travail a-t-il commencé, et à quel prix peut-il être modifié ou annulé ?

Un logo encore à l'état de dessin ne pose pas les mêmes difficultés qu'une enseigne déjà installée. Regardez ce que vous pouvez conserver et ce qu'il faudrait vraiment refaire. Les sommes déjà dépensées comptent, mais elles ne suffisent pas à justifier de nouvelles dépenses pour conserver le nom de l'entreprise ou obtenir le nom de domaine souhaité.

CHAPITRE 06

Comment choisir sans laisser le projet en attente ?

LE RÉSULTAT ATTENDU

Fixer un budget, une date pour décider et une autre solution prête si nécessaire.

Il n'y a pas de réponse valable pour tous les projets. Si un autre nom de domaine est facile à transmettre et vous convient, vous pouvez conserver La Seconde Roue comme nom d'entreprise sans chercher à obtenir absolument laseconderoue.lu. Si ce nom de domaine sans tiret vous semble nettement plus pratique, un rachat peut mériter d'être étudié.

Dans ce deuxième cas, fixez le montant maximal que vous êtes prêt à consacrer à cette solution, en comptant les frais éventuels. Le prix annoncé par le vendeur n'est pas une consigne à suivre : c'est à vous de décider si cette dépense convient au budget de l'atelier.

Donnez-vous aussi une date pour faire le point, par exemple avant l'impression des cartes de visite. Si vous n'avez pas d'accord à cette date, que ferez-vous ? Votre plan B pourrait être de conserver le nom de l'entreprise avec un autre nom de domaine déjà testé, ou de choisir un autre nom d'entreprise. Il doit s'agir d'une solution que vous pouvez réellement accepter.

À FAIRE MAINTENANT

Notez votre choix et ce que vous ferez s'il n'aboutit pas

Écrivez la piste que vous préférez, les informations qui vous manquent, votre budget maximal et la date à laquelle vous déciderez. Ajoutez votre plan B. Pour l'atelier, cela peut être de conserver La Seconde Roue comme nom d'entreprise avec un autre nom de domaine qui vous plaît et que vous avez déjà testé.

Vous pourrez revoir votre décision si une nouvelle information le justifie. Prenez alors le temps d'examiner ce que cela change pour le budget et l'ouverture de l'atelier. Vous éviterez ainsi d'accepter de petits dépassements ou reports sans avoir vraiment choisi de le faire.

Le but est de pouvoir avancer avec un nom d'entreprise que vous aimez et un nom de domaine utilisable au quotidien. Conserver le nom de l'entreprise avec un autre nom de domaine, racheter le nom de domaine souhaité ou changer le nom de l'entreprise peut être une bonne décision, selon ce que vous avez appris en comparant ces pistes.

L'essentiel / Ce qu'il faut retenir

VOS REPÈRES

- Si le nom de domaine que vous préférez est déjà pris, cela ne vous oblige pas à abandonner le nom choisi pour votre entreprise. Un autre nom de domaine peut convenir.
- Donnez au nom de domaine une importance adaptée à votre activité : le choix ne se pose pas de la même façon si le site présente simplement vos services ou s'il est au cœur de vos ventes.
- Avant de choisir un autre nom de domaine, vérifiez qu'il est facile à dicter, à écrire et à utiliser dans les adresses email.
- Le rachat du nom de domaine souhaité reste une possibilité à étudier, sans supposer que la personne qui le détient acceptera de vendre.
- Comparez les dépenses, les changements et les délais pour chaque piste. Précisez si vous conservez le nom de l'entreprise ou si vous en choisissez un autre.
- Fixez un budget, une date pour décider et un plan B. Changer le nom de l'entreprise reste une possibilité si les autres solutions ne vous conviennent pas.

POUR ALLER PLUS LOIN

Quelle importance donner au nom de domaine dans votre activité ?

Acheter un nom de domaine déjà enregistré

Clarifier les droits sur votre logo, vos textes et vos visuels

Mini-glossaire

Terme	En quelques mots
Nom de domaine	Adresse utilisée pour accéder à un site, comme laseconderoue.lu dans notre exemple. Elle peut aussi servir aux adresses email.
Extension	Fin du nom de domaine, comme .lu ou .com.
Titulaire du domaine	Personne ou organisation au nom de laquelle le domaine est enregistré.
Renouvellement	Prolongation de l'enregistrement pour conserver le domaine. Un paiement est à prévoir selon les conditions du fournisseur.
Plan B	Autre solution que vous êtes prêt à retenir si votre premier choix n'aboutit pas.

Sources et méthode

Les explications sur les droits liés à l'enregistrement d'un .lu s'appuient sur les principes généraux de DNS Luxembourg, relus le 7 novembre 2026. Les questions de comparaison sont proposées par Wize. L'article poursuit le cas de l'atelier La Seconde Roue. La situation est posée comme une hypothèse : les noms de domaine cités ne sont pas présentés comme disponibles, à vendre ou utilisables sans vérification des droits sur le nom de l'entreprise.

1. DNS Luxembourg - Principes généraux
Responsabilité du demandeur quant aux droits sur le nom contenu dans un nom de domaine ; l'enregistrement ne confère pas, à lui seul, de droit sur l'utilisation de ce nom.
https://dns.lu/fr/fonctionnement/principes-generaux

Les renvois entre crochets désignent les références ci-dessus.